



CERTIFICAT QUALIBAT

QUALIBAT
Votre label de fiabilité

NUMÉRO E-E25736

VALABLE JUSQU'AU

14/09/2025

ÉDITÉ LE 12/03/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Raison sociale : SOCIETE DE CONSTRUCTION WOLJUNG

Forme juridique : SAS

Sigle : S.C. WOLJUNG

Capital : 40 000

CHEMIN DU MUCKENTAL ZONE ARTISANA
67140 BARR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

Téléphone : 03 88 08 01 19

Fax : 03 88 08 08 62

RC COLMAR 74 B 52

Portable :

Siret : 310 307 855 00034

Responsabilité légale :

Code NACE : 4399C

DEVROE PASCAL PRÉSIDENT / WOLJUNG VINCENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Numéro caisse de congés payés : 4029346-001

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 1264000

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 1264000

Site Internet : <https://sastce.com/contact-stce.php>

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

E-mail : contact@sc-woljung.fr

Effectif moyen : 48

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 11 347 449

Tranche de classification : CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	48	07/03/2024
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

P. O.
SOCIETE DE CONSTRUCTION
WOLJUNG
24 chemin du Muckental

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat ». Les exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.